PROZON

FICHE TECHNIQUE

BK1 - PANNEAU DE CHANTIER TEMPORAIRE SENS INTERDIT TOUT VÉHICULE
Référence : 00369



RESUME

Le panneau de chantier routier temporaire BK1 annonce un sens interdit à tout véhicule. Panneau routier temporaire disponible avec ou sans pied de support.

Les points forts :

- Certifiés CE et NF complémentaires par l'ASCQUER
- Économique
- Rigidité et résistance
- Manipulation sécurisée



DECLINAISONS

Taille	Classe	Support et matière
Petite (Diamètre 650 mm)	Classe 1 (T1)	Acier sur pied dépendant
Petite (Diamètre 650 mm)	Classe 2 (HIP)	Acier sur pied dépendant
Normale (Diamètre 850 mm)	Classe 1 (T1)	Acier sur pied dépendant
Normale (Diamètre 850 mm)	Classe 2 (HIP)	Acier sur pied dépendant

DESCRIPTION

Description du panneau de chantier temporaire BK1 sens interdit

Tous les matériaux entrant dans la fabrication de ce produit

sont recyclables et issus du recyclage. Les supports sont en acier galvanisé et le rivetage en acier zingué.

Le panneau peut aussi être en acier galvanisé d'épaisseur 1 mm.

Le panneau BK1 est la version temporaire du panneau sens interdit permanent.

Aller plus loin avec le panneau de chantier BK1 sens interdit

Le panneau est à installer au début des routes, il informe les véhicules qu'ils ne peuvent pas avoir accès à la zone par le chemin concerné.



Les différents types de fixation

Acier sur pied dépendant :

Ce mode de fixation permet au panneau BK1 d’être utilisé au sol.

- Le panneau possède une poignée conçue pour une excellente préhension
- Le poids est réduit pour le poseur.
- La poignée est résistante et supporte le passage d'un camion de 19 tonnes
- Le pied arrière se bloque automatiquement en position ouverte, la position fermée est assurée par des ergots

Nous vous rappelons que dans le cadre de la certification, vos panneaux routiers temporaires doivent être lestés : lest avant 36 kg, lest arrière 18 kg. Consultez notre sac lestage de 18 kg.

Caractéristiques du panneau de chantier temporaire sens interdit BK1

Les classes disponibles :

- Classe 1 : sa durée de vie minimale est de 7 ans. Sa visibilité peut être jusqu'à 100 m.
- Classe 2 : sa durée de vie minimale est de 10 ans. Sa visibilité peut être jusqu'à 250 m.

Pour en savoir plus, référez-vous à notre article "Choisir la classe d'un panneau".

Tous nos panneaux routiers temporaires sont toujours disponibles en Classe 1, Classe 2. Nous vous rappelons que le premier panneau routier temporaire dans chaque sens de circulation d'une zone de chantier ou de travaux doit être de Classe 2.

Les tailles disponibles :

- Petite : diamètre 650 mm
- Normale : diamètre 850 mm
- Grande : diamètre 1050 mm

Les panneaux de taille "normale" sont souvent installés sur la plupart des voies de circulation.

Grâce à ses bords légèrement arrondis sur 6 mm d'épaisseur, pas de risques de blessures.

Découvrez aussi notre pochoir de sens interdit pour faire du marquage au sol sur la chaussée.